

Parachat Emor

La Paracha interdit au Cohen de toucher un mort, et de se rendre impur, sauf pour l'enterrement de sa proche famille. Le Cohen-Gadol ne se rendra lui, jamais impur, pas même pour ses parents ; montrer un signe de chagrin et de deuil serait une profanation du Nom de Dieu : « Ils n'arracheront pas les cheveux de leur tête..., ne feront point d'incisions dans leur chair..., et ne profaneront pas le nom de leur Dieu ... Le Cohen-Gadol ...ne laissera pas ses cheveux pousser (comme les autres endeuillés) et ne déchirera point ses vêtements. Il n'ira vers aucun mort, il ne se rendra point impur, ni pour son père, ni pour sa mère... Il ne sortira pas du sanctuaire et ne profanera point le sanctuaire de son Dieu, car il porte sur lui la couronne divine en forme d'huile d'onction », (Vayikra, 21, 1-12).

En quoi le Cohen-Gadol profanerait-il le Nom de Dieu, en montrant son deuil?

En fait, le contact avec un mort éveille tristesse et amertume, et rappelle à l'homme sa fragilité, la faute d'Adam et toutes les fautes humaines. Cette peine et souffrance peuvent entraîner le découragement et le désespoir. Cependant, l'homme n'est pas seul dans son chagrin ; si on pourrait ainsi dire, par solidarité, Dieu souffre avec lui. Un criminel lapidé et pendu sur l'arbre n'y passera pas la nuit ; il sera enterré le jour même, car Dieu souffre avec l'homme: « Son cadavre ne passera point la nuit sur le bois; tu l'enterreras le jour même, car un pendu est une souffrance pour Dieu », (Devarim, 21, 23). La Michnah commente ce verset ainsi: « Lorsque un homme souffre, Dieu dit : J'ai mal à la tête, J'ai mal au bras. Si Dieu souffre du sang des mécréants qui est versé, à plus forte raison pour le sang des hommes intègres », (Sanhedrin, 46, a). Ainsi, après la traversée de la mer, les anges désirèrent Le Louer, mais HKBH s'y opposa : « Mes créatures (les égyptiens) se noient dans la mer, et vous désirez chanter ? », (Sanhedrin, 39, b). Mais, si la souffrance et la mort de l'homme Le font souffrir, pourquoi Dieu ne les supprime pas ? Car il est nécessaire, et bon, pour l'homme d'expié ses fautes, et les sanctions dissuadent les gens de fauter.

Mais la souffrance et la mort ne sont d'actualités que dans ce monde, et pas dans l'autre monde : « Ce monde ne ressemble pas au monde futur. Dans ce monde, pour une bonne nouvelle, l'homme remercie Dieu en disant : *Barouch hatov véhamétiv*, béni soit Celui qui est Bon et qui fait du bien, et pour une mauvaise nouvelle on dit : *Barouch Dayan Haéméth*, béni soit Le Juge Juste. Par contre, dans le monde futur, on dira uniquement *hatov véhamétiv*, car il n'y aura plus de mauvaises nouvelles », (Péssahim, 50, a).

En fait, devant Dieu se trouvent simultanément deux situations, le présent et le futur ; s'Il souffre en observant les entorses dans le monde présent, Il est plein de joie éternelle en contemplant le monde futur. Pour cette raison, bien que les anges ne purent chanter, les juifs l'ont fait ! Car, comme Rachi (Chémot, 15, 1) rapporte, l'hymne qu'ils chantèrent est celui qui sera chanté à la résurrection des morts, où il n'existera plus, ni mort ni souffrance ; Dieu a justement montré aux juifs le futur, où les mécréants, les égyptiens inclus, ont déjà expié leur faute. Les anges par contre n'atteignent pas le niveau que les juifs atteignent dans le futur (Rachi, Bamidbar, 23, 23), alors Dieu les a empêchés de chanter.

Ainsi, ce n'est qu'en regardant de loin, les événements de ce bas monde, que D-ieu éprouve de la peine, mais devant Lui, ne s'y trouvent que joie et jubilation. Lorsque David a monté l'Arche Sainte à Jérusalem, il organisa pour les Lévi'im une chorale, où ils chantaient ce nous disons le matin dans *Hodou*: « La majesté et la splendeur sont devant Sa face, la force et la joie sont dans Sa demeure », (Divré Hayamim, 1, 16, 27). « Les Cohanim sont *zérizim* », (Shabbat, 20, a) ; ils Le servent dans « Sa demeure en bas » avec empressement, vivacité et fougue. Etant dans la demeure de D-ieu, les Cohanim apercevaient, de loin, la résurrection des morts et la félicité qui y règnera, ce qui les remplissait d'allégresse, enthousiasme et gaité, et le contact avec un mort risque d'affecter leur joie. Le Cohen Gadol s'abstiendra de montrer tout signe de chagrin et de deuil, même à l'occasion du décès de son père ou de sa mère, car il est sensé discerner l'achèvement du plan divin, la résurrection des morts. En le voyant attrister, les gens penseraient, que l'histoire du monde se terminerait sinistrement, ce qui serait une profanation de Son Nom !

Maintenant, une autre énigme s'éclaircit. Les nourritures sacrées - Ma'asér, Térouma, Bikourim et autres Sacrifices-, doivent être consommées avec joie : « Vous présenterez vos sacrifices, vos ma'aser, vos Teroumot ... vous mangerez devant D-ieu, et vous vous réjouirez... », (Dévarim, 12, 6-7), et il est interdit pour un Onén, qui vient de perdre un proche et attend son enterrement, d'en consommer (Dévarim, 26, 14), car il est triste. Pourtant, le jour de l'inauguration du Tabernacle, où les aînés d'Aaron moururent, le père et ses deux derniers fils Eléazar et Itamar, furent ordonnés de consommer les sacrifices spécifiques de ce jour (Vayikra, 10, 12-13) ! En fait, parfois un « jour » de la Thora signifie mille ans, selon le principe : « car 1000 années à Tes yeux sont comme un jour », (Téhilim 90, 4). Selon le Ramban, (Beréchet, 2, 3 ; Vayikra, 25, 2), les six jours de la création prédisent l'histoire du monde pendant les premiers six mille ans, et le septième jour, le Shabbat, décrit les mille dernières années du règne de Machiah. Lors de l'époque du Machiah, la mort existera encore (Rambam, introduction du chapitre Hélék dans Sanhedrin) ; elle ne sera abolie que pendant le huitième millénaire, après la résurrection de tous les morts. Ainsi, le service qu'accomplissaient Moché, Aaron et les quatre fils la semaine avant la mort des aînés d'Aaron, les sept jours de « Milouïm » (Chémot, 29, 1-37 ; Vayikra, 8), correspond aux mitzvot que le peuple juif accomplit pendant sept mille ans ; ils y ont fait la « répétition ». Par la suite, le « huitième jour », le Michkan fut inauguré, et il signifie la « quasi répétition » du huitième millénaire. Aaron et ses deux fils y furent illuminés par une joie illimitée, et furent alors ordonnés de consommer les sacrifices spécifiques du jour, qui représentent la récompense après la résurrection des morts.